



Brest, le 8 décembre 2009



## SPORT

Contact CENV :

Yves Léger

Tél : 06.82.22.78.37

[yves.leger@ffvoile.fr](mailto:yves.leger@ffvoile.fr)

Contact Ensieta :

Ingrid Le Toutouze

Tél : 02.98.34.88.51

06.73.95.98.94

[letoutin@ensieta.fr](mailto:letoutin@ensieta.fr)

## **Etre sportif de haut niveau à Brest et suivre en parallèle des études d'ingénieur c'est possible.**

Mercredi 16 décembre le Centre d'Excellence National de Voile, anciennement le « Pôle France Voile », qui prépare les meilleurs aux compétitions internationales, et l'école d'ingénieurs Ensieta signeront une convention pour permettre aux sportifs de haut niveau, qui ont également le niveau requis pour suivre une formation d'ingénieurs, de concilier les deux dans un emploi du temps aménagé.

**Nous vous donnons rendez-vous au Centre d'Excellence, 1 rue Kerbriant, mercredi 16 décembre à 9h00 pour une présentation de cette convention en présence des signataires, M. Kerhoas, président du CENV et M. Jouanjan, Directeur de l'Ensieta, et des sportifs du CENV :**

- **Faustine MERRET, planche à voile, championne olympique 2004**
- **Gildas PHILIPPE, dériveur double, 470, 2 fois sélectionné au JO, et 5ème au JO 2004 d'Athènes, plusieurs fois champion du monde**
- **Félix PRUVOT, en solitaire, sur Laser Standard, sélectionné au JO 2004 où il remporta deux courses**
- **Joseph GUEGUEN, Champion Jeune ISAF 2009 sur RSX(Planche à voile Olympique).**
- **Nedeleg BIGI et Morgann BEHREL, deux nouveaux talents de la voile dite "légère" qui souhaitent en outre poursuivre des études d'ingénieur en architecture navale à l'Ensieta**

Faustine Merret, Gildas Philippe, ils sont tous deux parvenus au plus haut niveau, portés et entraînés par les professionnels du Centre d'Excellence National de Voile (CENV) basé à Brest. Nedeleg Biji et Morgann Behrel, deux passionnés et surdoués de la voile évoluent également au CENV avec des rêves de médailles d'or plein la tête. Egalement brillants dans leurs études, ils sont en classe préparatoire scientifique au lycée de Kérichen et visent la formation d'ingénieurs, option architecture naval, de l'Ensieta. Ce serait pour eux le scénario idéal permettant de concilier carrière sportive et projet professionnel.

Dans cette optique le CENV, l'Ensieta et la Direction Régional de Jeunesse et Sport ont défini les modalités d'aménagement des conditions d'entrée et du programme qui leur permettraient de concilier la formation d'ingénieurs avec les entraînements

Invitation presse

et les compétitions internationales. La condition d'entrée maintenue est l'admissibilité au concours CCP en sus d'un avis favorable du conseil de classe. Les oraux sont supprimés du fait des compétitions. L'admission est prononcée par le jury d'instruction de l'ENSIETA au vu des éléments précédents et après un entretien avec le candidat. Le cursus de formation d'ingénieurs Ensieta, normalement étalé sur 6 semestres, sera prolongé en fonction du calendrier des compétitions. Les emplois du temps seront également aménagés pour dégager le temps nécessaire aux entraînements. Le lycée de Kérichen a de son côté déjà mis en place une préparation aux concours scientifiques plus longue, en 3 ans. L'objectif pour Nedeleg Biji et Morgann Behrel : intégrer l'Ensieta en septembre 2011.

#### *L'ENSIETA EN BREF :*

L'Ensieta, école publique d'ingénieurs à vocation pluridisciplinaire, sous tutelle du Ministère de la Défense, forme des ingénieurs (civils et militaires) capables d'assurer, dans un environnement international, la conception et la réalisation de systèmes industriels complexes à dominante mécanique, électronique et informatique pour tous les secteurs de l'industrie (automobile, naval, aéronautique,...). Située à Brest, elle propose en particulier des options ouvertes sur les sciences et technologies de la mer (architecture navale, ingénierie offshore, hydrographie). Depuis septembre 2006, en partenariat avec l'UIMM Bretagne et au sein du réseau ITII, elle propose aussi aux titulaires de BTS et DUT des domaines mécanique et électronique une formation d'ingénieurs par alternance (apprentissage et formation continue) dans les domaines des plates-formes navales et des systèmes embarqués.

L'Ensieta est membre du PRES « Université Européenne de Bretagne » et de son CA. Ses diplômes sont reconnus par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) et labellisés EUR-ACE (accréditation des formations d'ingénieurs en Europe). Membre fondateur des pôles de compétitivité « Mer Bretagne » et « Automobile Haut de Gamme », et membre actif des pôles « Images et réseaux » et « EMC2 », l'Ensieta mène, au sein de ses 4 laboratoires, des activités de recherche et développement principalement axées sur la mécanique des structures navales, les sciences et technologies de l'information et de la communication et le transfert de technologies innovantes.

#### *LE CENTRE D'EXCELLENCE NATIONAL DE VOILE :*

Les Centres d'Excellence Nationaux Voiles ont été créés pour répondre aux besoins de la préparation des sportifs de haut niveau et les aider à atteindre leurs objectifs sportifs et de formation. Ils permettent de concilier la vie sportive et extra-sportive en assurant le suivi du projet social et sportif de chaque athlète. Les Pôles Voile reçoivent en priorité les sportifs labellisés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils constituent le réservoir alimentant les Equipes de France de voile. Les Centres d'Excellence Nationaux Voile sont des plate-formes techniques dotées de moyens humains (entraîneurs spécialisés, médecins, kinés, préparateurs physiques), de moyens logistiques spécialisés et de moyens financiers.

Leurs missions : concevoir et suivre le programme annuel d'entraînement et de compétition de chaque sportif rattaché au C.E.N.Voile ; regrouper les coureurs de même niveau sur des entraînements périodiques ; participer au suivi des grandes épreuves en coordination avec les entraîneurs de l'Equipe de France ; participer en coordination avec les autres C.E.N.Voile à l'organisation de stages nationaux regroupant les meilleurs coureurs de chaque série de la filière haut niveau de la voile ; assurer le suivi médical ; aménager les études et la vie professionnelle des sportifs.

Des conventions passées entre les Pôles et les Etablissements scolaires et/ou universitaires concernant l'aménagement des temps d'études permettent d'assurer plusieurs demi-journées d'entraînements par semaine. Des cours de rattrapage et de soutien sont assurés.